

GUY DELEPAU

4 Impasse du pigeou 21200 Beaune

Tél: 06.23.31.15.93. guydelepau@sfr.fr

n° siret 522.147.800.00018 n° agrément 26.21.02773.21

FORMATION MANUTENTION DE CHARGES LOURDES

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé ;

Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier selon les nouvelles démarches

1. Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure
2. Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
3. Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain
4. Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction
5. Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée
6. Alerter la hiérarchie
7. Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée et visant une efficacité maximum de l'intervention

PUBLIC :

Toute personne pouvant bénéficier de la formation continue,

INTERVENANT : formateur qualifié en manutention

DURE DE LA FORMATION : 7 h

EFFECTIF : 10 stagiaires maximum par session de formation.

METHODES ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

cette formation est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques. Elle utilise des techniques pédagogiques traditionnelles et modernes, décrites dans les recommandations pédagogiques et qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.

GUY DELEPAU

4 Impasse du pigeou 21200 Beaune

Tél: 06.23.31.15.93. guydelepau@sfr.fr

n° siret 522.147.800.00018 n° agrément 26.21.02773.21

ORGANISATION MATERIELLE ET ADMINISTRATIVE DE LA FORMATION

La formation doit se dérouler dans un local présentant au minimum les caractéristiques suivantes :

- La pièce doit être d'une surface au sol minimum disponible de 25 à 30 m² (sans mobilier) permettant la réalisation d'exercices pratiques pour un groupe de 10 personnes .
- La pièce doit être chauffée et si besoin est, tempérée.
- Les sols sont propres,
- Des sanitaires sont à proximité,
- 1 chaise par personne est à disposition.

Tenue du participant recommandée

La formation étant pratique, il est conseillé de porter une tenue adaptée à la réalisation des manutentions de personnes.

Les moyens matériels mis à disposition pour la réalisation d'une formation de 10 personnes sont constitués de :

MODE D'ÉVALUATION :

Evaluation formative

A l'issue de cette formation une attestation sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

1. Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail

- 1.1. Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- 1.2. Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle
- 1.3. Situer l'importance des risques dans son activité professionnelle

2. Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel

- 2.1. Observer sa situation de travail
- 2.2. Repérer les situations dangereuses
- 2.3. Formaliser les situations dangereuses en termes : de danger, d'exposition et de gravité des dommages potentiels
- 2.4. Différencier les phénomènes accidentels des atteintes à la santé

3. Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- 3.1. Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé
- 3.2. Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminants de son activité physique

4. Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse

- 4.1. Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et en tenant compte de la personne aidée et de son environnement
- 4.2. Proposer des améliorations techniques, organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes
- 4.3. Appréhender les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle.
- 4.4. Isoler la situation dangereuse

GUY DELEPAU

4 Impasse du pigeou 21200 Beaune

Tél: 06.23.31.15.93. guydelepau@sfr.fr

n° siret 522.147.800.00018 n° agrément 26.21.02773.21

5. Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée

- 5.1. Analyser la situation pour trouver le bon interlocuteur
- 5.2. Créer un milieu relationnel favorable à l'échange sur le thème de la prévention
- 5.3. Engager une première démarche de négociation

6. Alerter la hiérarchie

- 6.1. Rendre compte sur les dangers identifiés
- 6.2. Identifier qui informer
- 6.3. Définir l'information à communiquer

7. Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention

- 7.1. Savoir réaliser les gestes appropriés et utiliser les aides techniques mis à sa disposition sans risques pour sa santé.

Evaluation de la formation par le participant :

L'évaluation de la formation analyse le système de formation dans ses différentes composantes : objectifs, dispositifs, programmes, organisme de formation...

Elle se situe à la fin de la formation. Cette évaluation prend la forme d'un entretien collectif entre le formateur et le groupe de participants et par le renseignement d'un questionnaire complété par chaque participant.